



Rapport du Conseil consultatif

Le Conseil consultatif du gFARADc^{MC} s'est réuni par Zoom le 10 novembre 2020 et a discuté des points suivants.

Demandes de recommandation de retrait du gFARADc^{MC} et l'impact de la COVID-19

La COVID-19 a posé quelques défis supplémentaires pour les demandes de retrait. En raison de la réduction des besoins en lait dans les écoles et les restaurants, les vaches laitières marginales ont été réformées dans certaines exploitations. Beaucoup de ces vaches laitières de réforme étaient destinées à l'abattage aux États-Unis, auquel cas elles sont alors soumises aux lois américaines concernant l'utilisation de médicaments en dérogation des directives de l'étiquette. Nous voyons des demandes pour le méloxicam (Metacam) et le kétoprofène (Anafen), qui ne sont pas approuvés pour une utilisation chez les animaux destinés à l'alimentation aux États-Unis, mais qui ne sont pas des médicaments interdits. Par conséquent, le bétail traité avec l'un de ces médicaments ne doit pas avoir de résidus détectables. Boehringer-Ingelheim a fourni gracieusement au gFARADc^{MC} des données sur la déplétion de ces deux médicaments pour nous aider dans ce processus. La liste des médicaments qui peuvent poser un problème chez les animaux destinés à la consommation au Canada est disponible sur le site <http://www.farad.org/prohibited-and-restricted-drugs.html>

Un problème plus grave est l'utilisation de drogues qui sont interdites ou limitées aux États-Unis. Les États-Unis n'utilisent plus de triméthoprime/sulfadoxine injectable (par exemple Trimidox, Borgal) depuis des décennies. L'utilisation de médicaments à base de sulfamides non approuvés n'est pas autorisée chez les vaches laitières de plus de 20 mois. Par conséquent, les vaches laitières canadiennes en lactation traitées avec ces médicaments ne peuvent être expédiées à l'abattage aux États-Unis. Il ne s'agit pas dans ce cas d'un problème de résidus détectables; les bovins traités avec des médicaments interdits ne doivent JAMAIS être abattus aux États-Unis. D'autres médicaments sont une source de préoccupation, notamment le Baytril (enrofloxacin) ou le A180 (danofloxacin). Nous recevons occasionnellement des demandes pour ces médicaments car il est légal de les utiliser en dérogation des directives sur l'étiquette au Canada. L'UMDDE des fluoroquinolones n'est pas autorisée aux États-Unis; ainsi, les bovins laitiers traités ne doivent PAS entrer dans l'approvisionnement alimentaire américain. Le ceftiofur peut être utilisé en dérogation des directives de l'étiquette, mais uniquement dans des circonstances spécifiques. Le personnel du gFARADc^{MC} s'est efforcé de fournir ces informations aux vétérinaires et aux associations de producteurs laitiers.

Une autre évolution liée à la COVID-19 est la prolifération de la volaille de basse-cour. Les vétérinaires qui traitent les volailles de basse-cour ne sont pas nécessairement familiers avec la production avicole et les produits pharmaceutiques généralement prescrits. Les demandes concernant les volailles de basse-cour portent généralement sur des formulations de fenbendazole pour petits animaux ou pour chevaux.

Projets de recherche du gFARADc^{MC}

Le Dr Ron Johnson, co-directeur du gFARADc^{MC}, travaille sur une étude de la déplétion en dexaméthasone chez les bovins laitiers et de boucherie en lactation. Il n'existe actuellement aucun délai d'attente documenté et les données sur lesquelles formuler des recommandations sont limitées. Ce projet est financé par le ministère de l'Agriculture, de l'Alimentation et des Affaires rurales de l'Ontario, ainsi que par les Dairy Farmers of Ontario et les Beef Farmers of Ontario. Ron a commencé le volet « viande de bœuf » du projet et l'essai laitier devrait commencer en mars ou avril 2021.

Un étudiant de maîtrise travaillant sur des études de déplétion chez les poulets à griller est maintenant de retour dans le laboratoire gFARADc^{MC} et défendra sa thèse en mars 2021. Son accès au laboratoire a été interrompu en mars en raison de la COVID si bien que ce travail a donc été reporté d'une année supplémentaire.

Finances et budget

L'état financier cumulé du premier semestre de l'exercice a été examiné. Le total des recettes perçues s'élève à 178 706,94 \$. Cinq contribuables n'ont pas encore remis leur contribution annuelle. Les dépenses totales s'élèvent à 101 258,45 \$. Les recettes cumulées par rapport aux dépenses s'élèvent à 77 448,49 \$. Le solde bancaire est de 132 858,89 \$.

Le budget 2020-2021 prévoit une perte de 8 717 \$ en fin d'année. Bien que la perte réelle en fin d'année ne sera pas aussi importante que d'abord prévu, il y a lieu de reconnaître la nécessité de trouver de nouvelles sources de revenus pour éviter d'épuiser le solde bancaire au fil du temps. Un comité de viabilité financière a été créé pour discuter des options.

Présentation de Santé animale Canada

D^{re} Megan Bergman, directrice exécutive du Conseil national de la santé et du bien-être des animaux d'élevage, a fait une présentation portant sur Santé animale Canada. Le Synthesis Agri-food Network a entrepris une analyse des lacunes en matière de santé animale au Canada. Il a identifié 19 lacunes structurelles et techniques, la plus importante étant l'absence d'une approche nationale cohérente en matière de santé animale. Un changement de culture a été recommandé afin de permettre une approche collaborative pour la gestion des questions relatives aux maladies animales tout en respectant l'autorité de réglementation.

Trois modèles de gouvernance ont été proposés pour un cadre national de santé animale : renforcer le Conseil national de la santé et du bien-être des animaux d'élevage; créer une nouvelle structure de partenariat public-privé pour officialiser une approche de cogestion entre les gouvernements FPT et l'industrie; ou encore, faire évoluer le Conseil et passer à la cogestion. La préférence va à cette dernière option. Il faudra compter entre un an et demi et deux ans pour mener à bien le processus de conception et de mise à l'essai d'un tel cadre.

Le Conseil consultatif du gFARADc^{MC} a discuté avec Megan des possibilités de partenariats futurs lorsque Santé animale Canada sera pleinement fonctionnel.

Travail de diffusion du gFARADc^{MC}

Actuellement, nous envoyons deux bulletins d'information et deux rapports du Conseil consultatif par an à tous les intervenants du gFARADc^{MC}; un de chaque en mai/juin et un autre en novembre/décembre. Nous comptons sur nos contacts dans chaque organisation pour diffuser l'information au sein de leur entreprise respective ou à leurs membres.

Veuillez prendre le temps de transmettre ces communications à d'autres personnes qui seraient intéressées par nos activités ou qui devraient en être informées. De plus, s'il s'agit d'autres personnes que vous aimeriez voir ajoutées à notre liste de diffusion, veuillez transmettre leur adresse électronique à notre administratrice, Susan Fitzgerald, à l'adresse susan.tfio@bell.net.